



Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote¹ composant le capital au 30 novembre 2025

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 431 937 675
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 213 869 709
Nombre de droits de vote exercables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 210 522 373

¹ Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE 1, place Samuel de Champlain, faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex, France – T +33 1 44 22 00 00